

Bugaled : les greffiers réagissent, l'avocat s'excuse

Vendredi, les greffiers et personnels de greffe du tribunal d'instance de Quimper ont « dénoncé avec force les propos de M^e Christian Bergot, avocat au barreau de Brest, rapportés dans l'article « Bugaled-Breizh : un courrier anglais vieux de trois mois ! », paru jeudi, selon lesquels « les greffiers anglais ne semblent pas plus doués que les greffiers français t. ». « Cette affirmation, totalement gratuite et hors de propos, est insultante pour notre profession et révèle également de façon surprenante, la méconnaissance totale de notre métier et des conditions dans lesquelles nous l'exerçons, de la part d'un avocat possédant une carrière longue de 40 ans... » Joint vendredi, M^e Bergot apportait les éléments suivants : « Je ne voulais pas viser la profession des greffiers particulièrement mais je pensais à l'administration française, qui est lourde et lente. J'entretiens d'ailleurs plutôt de bonnes relations avec les personnels des greffes en général et je leur présente des excuses si j'ai pu les offenser ».